

ÉCOLE



VILLE DE
Saint-Brieuc

Côtes d'Armor
le Département

A
P P
É A

ASSOCIATION
NATIONALE
DES PRÉPAS
PUBLIQUES
AUX ÉCOLES
SUPÉRIEURES
D'ART



DES BEAUX — ARTS SAINT — BRIEUC

COLLER ICI
VOTRE PHOTO
OU PLACEZ-LA
EN PIÈCE JOINTE
DANS VOTRE MAIL

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023-2024 ENFANT OU ADOLESCENT

MERCI DE COCHER LA CASE CORRESPONDANT A VOTRE SITUATION :

- 1^{ÈRE} DEMANDE D'INSCRIPTION
 2^{ÈME} DEMANDE D'INSCRIPTION (SI EN LISTE D'ATTENTE L'AN DERNIER)
 DEMANDE DE RÉ-INSCRIPTION

1. ATELIER(S) SOUHAITÉ(S) (RETROUVEZ LA LISTE DES ATELIERS DANS LA PLAQUETTE DE PRÉSENTATION DES COURS PUBLICS)

	Intitulé du cours choisi	Nom de l'enseignant.e	Jour	Horaire
1-				
2-				
3-				
4-				

2. COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE

Nom : Prénom :
Date & lieu de naissance : Classe (rentrée 2023-2024) :
Adresse :
Code Postal : Ville : Tél:

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE, LA OU LES RESPONSABLES LEGAUX

NOM Prénom : <input type="text"/>	NOM Prénom : <input type="text"/>
Adresse : <input type="text"/>	Adresse : <input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Code Postal : <input type="text"/> Ville : <input type="text"/>	Code Postal : <input type="text"/> Ville : <input type="text"/>
Tél. domicile : <input type="text"/>	Tél. domicile : <input type="text"/>
Tél. mobile : <input type="text"/>	Tél. mobile : <input type="text"/>
Tél. professionnel : <input type="text"/>	Tél. professionnel : <input type="text"/>
Profession : <input type="text"/>	Profession : <input type="text"/>
Catégorie socio-professionnelle : <input type="text"/> voir ref ci-dessous	Catégorie socio-professionnelle : <input type="text"/> voir ref ci-dessous

Références PCSP (professions et catégories socio-professionnelles) : 1 - Agriculteurs exploitants / 2 - Artisans, commerçants, chefs d'entreprise / 3 - Cadres, professions intellectuelles supérieures / 4 - Professions Intermédiaires / 5 - Employés / 6 - Ouvriers / 7 - Retraités / 8 - Autres personnes sans activité professionnelle).

Mail de correspondance (important) :

NB : Ce mail sera utilisé comme moyen de communication principal.

NB : TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES, L'INSCRIPTION NE SERA ENREGISTRÉE QUE SI LE DOSSIER EST COMPLET.

4. AUTORISATIONS / DÉCLARATIONS SUR L'HONNEUR

Je soussigné-e, NOM Prénom :

représentant-e légale de (NOM prénom de l'enfant) :

atteste être autorisé-e à délivrer les autorisations ci-après pour mon enfant (ou pour l'enfant dont j'ai la tutelle), ci-après dénommé « mon enfant ».

A) DÉPLACEMENTS

J'autorise mon enfant à participer aux déplacements organisés par l'établissement :

OUI NON

B) « DROIT À L'IMAGE »

J'autorise gracieusement l'école des beaux-arts de Saint-Brieuc à utiliser la photographie numérique de mon enfant dans le seul but de réaliser un trombinoscope à destination de l'équipe pédagogique :

OUI NON

J'autorise gracieusement l'école des beaux-arts de Saint-Brieuc à diffuser les photographies de mon enfant prises dans le cadre de son activité à l'école des beaux-arts de Saint-Brieuc, pour les usages non commerciaux suivants : documents d'information produits par l'école (plaquette, flyer...) ; vidéos ou pages web sans objectif commercial présentant l'activité de l'école des beaux-arts (site internet de la ville de Saint-Brieuc, page Facebook, Instagram ou Wikipédia de l'établissement), publications à vocation culturelle ou pédagogique : OUI NON

C) SOINS MÉDICAUX

J'autorise, si l'état de santé de mon enfant le nécessite, l'établissement à lui faire administrer par toute personne formée aux premiers secours les soins de première urgence et à le faire transporter par les services d'urgence dans un établissement hospitalier : OUI NON

Personne à prévenir en cas d'urgence, si autres que les parents, merci de préciser :

NOM, Prénom : Tél :

Lien de parenté avec

l'enfant :

Éventuellement, spécificité médicale que je pense utile de signaler :

D) AUTORISATION DE SORTIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Je suis informé-e qu'aucune garderie en amont ou en aval du cours de mon enfant n'est assurée par l'école des beaux-arts et je reconnais avoir été informé-e qu'en dehors de son atelier de pratique artistique, mon enfant est sous mon entière responsabilité : l'école des beaux-arts décline toute responsabilité en dehors du cours qu'elle délivre.

Merci de cocher l'une des deux cases ci-dessous, selon votre situation :

J'autorise mon enfant à quitter seul l'établissement à la fin des cours

J'autorise mon enfant à quitter l'établissement à la fin des cours accompagné de l'un des responsables légaux ou de la ou des personnes suivantes :

Personne 1 - NOM Prénom :

Personne 2 - NOM Prénom :

Cette autorisation est accordée pour toute l'année scolaire 2023-2024, je m'engage à signaler tout changement par écrit à l'adresse : beaux-arts@saint-brieuc.fr

E) ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Je déclare sur l'honneur que mon assurance en responsabilité civile couvre mon enfant pour les dommages causés aux tiers : OUI NON

F) TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

J'autorise l'école des beaux-arts de Saint-Brieuc à traiter informatiquement les données fournies dans ce dossier ⁽¹⁾ : OUI NON

G) TARIFS / RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'inscription, ainsi que du règlement intérieur de l'école des beaux-arts de Saint-Brieuc consultable sur le site de la Ville de Saint-Brieuc.

5. MODALITÉS DE PAIEMENT

Mode de paiement choisi (attention, il ne pourra pas être modifié ultérieurement) :

- Paiement de la totalité de l'année en 1 fois par chèque, espèces (300 € maximum), chèques-vacances, chèques-loisirs CAF ou carte bancaire, à réception de la facture.
- Paiement en 4 fois (décembre, février, avril et juin) par prélèvement automatique uniquement.
NB : Le paiement en 4 fois n'est pas possible pour une facture d'un total inférieur à 100€.

6. AUTRES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE A L'ATTENTION DE L'ADMINISTRATION OU DES ENSEIGNANT-ES / MERCI DE PRÉCISER LEUR CARACTÈRE CONFIDENTIEL LE CAS ÉCHÉANT

Fait à , le pour l'année scolaire 2023-2024.

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

2. - LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

L'ADMINISTRATION DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE SAINT-BRIEUC RECUEILLE ET TRAITÉ, VIA LE PRÉSENT DOSSIER, DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL À DES FINS DE GESTION DE VOTRE INSCRIPTION. CES INFORMATIONS SONT CONSERVÉES À COMPTER DE LEUR DÉPÔT PENDANT UNE DURÉE D'UN AN. AU-DELÀ DE CETTE DURÉE, CERTAINES INFORMATIONS FERONT L'OBJET D'UN ARCHIVAGE INTERMÉDIAIRE AVANT D'ÊTRE SUPPRIMÉES OU DE FAIRE L'OBJET D'UN ARCHIVAGE DÉFINITIF, DANS LES CONDITIONS PRÉVUES PAR LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX ARCHIVES PUBLIQUES. LES DESTINATAIRES DES DONNÉES SONT LES PERSONNELS HABILITÉS DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE SAINT-BRIEUC ET SES TUTELLES (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA VILLE DE SAINT-BRIEUC, MINISTÈRES DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION). CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL EUROPÉEN SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET À LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS MODIFIÉE, VOUS DISEZ DES DROITS D'ACCÈS, DE RECTIFICATION, D'OPPOSITION, D'EFFACEMENT, DE PORTABILITÉ, DE LIMITATION, AU TRAITEMENT DE VOS DONNÉES. VOUS POUVEZ EXERCER CES DROITS, AUPRÈS DE MONSIEUR LE MAIRE – HÔTEL DE VILLE – PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, CS 72365 – 22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1 OU PAR MAIL À CETTE ADRESSE : BEAUX-ARTS@SAINT-BRIEUC.FR OU AUPRÈS DE CIL@CDG22.FR, ADRESSE OÙ EST JOIGNABLE LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES. VOUS POUVEZ ADRESSER TOUTE RÉCLAMATION AUPRÈS DE LA CNIL.

7. PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

ETAPE 1 : DEMANDE D'INSCRIPTION, À PARTIR DE JUIN

Pour tou-te-s les élèves, merci de joindre :

- Une photo d'identité récente à coller sur la première page du dossier dans le cas d'une nouvelle inscription ou à joindre au format .jpg si l'envoi du dossier se fait par mail à beaux-arts@saint-brieuc.fr
- Pour les élèves ayant choisi le paiement en 4 fois par prélèvement automatique, merci de joindre un mandat de prélèvement SEPA dûment rempli accompagné d'un RIB au format IBAN BIC.

Pour les élèves dont la résidence principale se situe à Saint-Brieuc, merci d'ajouter :

- La copie de l'un des justificatifs de domicile suivants de moins de 3 mois, au nom de l'élève (ou, pour les mineurs, au nom de leur parent ou tuteur) : quittance de loyer, taxe foncière, facture d'électricité ou abonnement internet.
- ou, dans le cas spécifique d'un logement à titre gracieux : une attestation sur l'honneur de la personne qui héberge l'élève, accompagnée d'un justificatif d'identité et de l'un des justificatifs de domicile cité ci-dessus au nom de l'hébergeur.

Pour les briochin-es éligibles aux tarifs réduits sur la base du quotient familial :

- Si vous êtes allocataires CAF ou MSA : une attestation de quotient familial de moins de 3 mois
- Si vous n'êtes pas allocataires CAF ou MSA : dernier avis d'imposition. Si le couple est en union libre ou avec enfant en garde alternée : dernier avis d'imposition des deux parents.

NB : sans justificatif de quotient familial ou de revenus, le tarif de la tranche 10 sera appliqué.

Le tarif défini au moment de l'inscription n'est pas révisable en cours d'année.

Pour les briochin-es éligibles aux tarifs « 2^e élève d'une même famille », merci d'ajouter :

- Une photocopie du livret de famille présentant le lien de parenté des élèves ou de autre document faisant foi (attestation de PACS, certificat de vie commune ou attestation de concubinage). Merci de préciser ici les noms et prénoms des élèves concernés :

ETAPE 2 : VALIDATION DE L'INSCRIPTION , À PARTIR DE MI-AOÛT ET AVANT LE DÉBUT DES COURS

Pour les élèves payant par prélèvement automatique, l'inscription est validée par l'envoi d'une confirmation de l'administration une fois le dossier traité et validé.

Pour les élèves ayant chois un autre mode de paiement, l'inscription est validée après réception du règlement des frais d'inscription (payables à réception de la facture) :

- soit en espèces, CB, chèques vacances ou chèques loisirs CAF à l'accueil des beaux-arts (1^{er} étage) ;
- soit par chèque à l'ordre du Trésor public, à envoyer à l'adresse suivante : École des beaux-arts / Mairie de Saint-Brieuc, Place du Général de Gaule CS72365, 22023 Saint-Brieuc Cedex 1.

RENSEIGNEMENTS

L'administration vous accueille du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; hors vacances et jours fériés. Elle sera fermée du 14 juillet au 15 août 2023 inclus.

Tél : 02 96 01 26 56 / Mail : beaux-arts@saint-brieuc.fr

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

A) Identification du créancier



Ville de Saint-Brieuc
ICS : FR08ZZZ8589B9
Place du Général de Gaule, CS72365
22023 Saint-Brieuc Cedex 1
France

(A)

Mandat de domiciliation européenne SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier (A) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte (B) conformément aux instructions du créancier.

Vous bénéficiez d'un droit à un remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Vos droits concernant ce mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Tous les champs sont obligatoires.

B) Identification du débiteur (à compléter par le débiteur)

NOM, Prénom : (Max. 70 caractères)

Adresse : (Max. 70 caractères)

Code postal : Commune :

Numéro de compte (IBAN) :

Code BIC de votre banque : (max 11 caractères)

(B)

Fait le (date) : à (lieu) :

Nom du signataire (débiteur) :

SIGNATURE DU DÉBITEUR¹ :

¹ Le débiteur doit faire parvenir ce mandat au créancier accompagné d'un RIB